

Communiqué de presse du 17 juin 2016

Monsieur Maillard, assumez vos responsabilités plutôt que de diaboliser les cliniques privées !

Le libre choix du médecin et de l'hôpital dont les patients jouissent en Suisse est une réussite : il favorise la qualité et endigue l'augmentation des coûts. Les cliniques privées en concurrence y contribuent largement. Le vaudois Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat du PS, tente de faire progresser son projet de caisse unique au détriment des cliniques privées en recourant à des affirmations erronées dans le cadre des attaques démagogiques auxquelles il se livre dans les médias. Les CPS condamnent avec la plus grande fermeté cette tentative de jeter de la poudre aux yeux du public.

Malgré les multiples rejets de la caisse unique lors des votations populaires, le conseiller d'Etat PS vaudois Pierre-Yves Maillard tente de faire progresser l'étatisation des services de la santé. Dans „Le Matin Dimanche“ du 12 juin 2016, il affirme en dépit de tout bon sens que l'ouverture du marché hospitalier à l'échelle nationale conduirait à des augmentations de primes. Or, c'est exactement le contraire : depuis l'introduction de facteurs concurrentiels, les coûts des soins hospitaliers évoluent clairement en deçà de la moyenne (1,4 % en 2013 et 2,2 % en 2014), alors que durant les cinq années précédentes, les coûts avaient augmenté entre 3,4 % et 7,4 % (chiffres émanant de l'OFS). Grâce à des prix de base plus bas pour des cas de gravité comparable (case mix index), les cliniques privées y contribuent largement dans toute la Suisse.

Les prix fixés pour les prestations hospitalières (prix de base) des cliniques privées sont inférieurs de 4 % en moyenne aux tarifs pratiqués par les hôpitaux publics. Dans le canton de Vaud, les indemnisations dépassent de plus de 4 % la moyenne suisse (env. 41 mio.). Le canton de Vaud subventionne en outre ses hôpitaux à hauteur de douzaines de millions par année par le biais de prestations d'intérêt général et d'aides aux investissements occultes. La population vaudoise supporte des primes parmi les plus élevées de Suisse. D'autres cantons offrent à leurs habitants des soins sensiblement plus économiques. Le conseiller d'Etat Maillard ferait bien d'assumer ses responsabilités de directeur cantonal de la santé plutôt que de rechercher des boucs émissaires pour les prochaines augmentations de primes à coup d'affirmations fallacieuses.

Renseignements disponibles auprès de:

Adrian Dennler, Président des Cliniques Privées Suisses (CPS) +41 79 687 79 97
Guido Schommer, Secrétaire général des CPS, +41 79 300 51 45; info@privatehospitals.ch

Vous trouverez davantage de chiffres concernant les cliniques privées suisses sur le lien: http://www.privatehospitals.ch/fileadmin/privatkliniken/Politik/PKS_Bericht_2016_de_160330_w.pdf